

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 10 mai 2017

Convocation : 2 mai 2017
Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 10 mai 2017 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (8) :

Pierre REY, Monique DINET, Jean-Luc ANDERHUEBER, Philippe GIRARDIN, Bernard TENAILLON, M. André BRUNETTA, Daniel FEURTEY, Françoise RAVEY.

Absents ou excusés (5) :

Damien MESLOT, Yves BISSON, Jean-Marie ROUSSEL, Cédric PERRIN.

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

ORDRE DU JOUR :

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2017

Plan de formation 2017

Etant donné le recensement des besoins en formation réalisé début 2017, et au regard des nouvelles réglementations, voici les thématiques proposées par l'Association des Maires du Territoire de Belfort pour le plan de formation 2017 :

1	Le maire et les élections
2	La mairie connectée
3	Organisation de manifestations sur le territoire communal
4	L'efficacité énergétique des bâtiments

5	La commune et le logement
6	La communication
7	Le maire et les associations
8	Le droit de préemption urbain

Daniel Feurtey souhaiterait qu'une formation relative à la forêt soit dispensée.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de formation des élus 2017.**

RASSEMBLEMENT DES MAIRES DU 22 MARS 2017

Afin de contribuer au débat public et faire entendre la voix de l'ensemble des territoires, l'AMF a organisé à la Maison de La Radio un rassemblement exceptionnel d'élus avec les candidats à l'élection présidentielle qui ont été invités à se positionner sur les propositions issues de la Charte pour l'avenir des communes.

Une délégation de 6 élus composée de Madame Dinet, Messieurs Rey, Tenailon, Anderhueber, Feurtey et Conrad représentant les maires du Territoire de Belfort s'est rendue le 22 mars à Paris pour participer à cette rencontre.

Ce déplacement a également été l'occasion de tester un nouvel hôtel pour accueillir la délégation qui se rendra au Congrès des Maires en novembre prochain l'Ibis Style Paris Masséna Olympiades (13^e). Cet hôtel a un accès direct en métro depuis la gare de Lyon et en tram jusqu'au Parc des Expositions. Au vu de sa position et de ses tarifs (inférieurs aux hôtels des années précédentes), le choix de cet hôtel a été confirmé.

CONGRES DES MAIRES 2017

Le prochain Congrès des Maires se tiendra du **mardi 21 novembre au jeudi 23 novembre 2017** au Parc des Expositions de Versailles à Paris.

En conséquence, le Président propose d'arrêter les modalités de la délégation comme suit :

- Réserver un billet de train collectif en TGV 2^{ème} classe, les horaires de départ et retour étant identiques pour tous les membres de la délégation : départ le mardi 21 novembre à 08h07 de Belfort et retour le jeudi 23 à 21H52 à Belfort,
- Réserver 2 nuitées en chambre individuelle ou à partagée (au choix des élus)
- Limiter le nombre d'inscriptions de la délégation à 30 élus au total, 1 par collectivité et uniquement maire, adjoint, président, vice-président (pas de conseiller)
- Privilégier les demandes des maires n'ayant pas encore participé à un congrès

- Solliciter une contribution aux frais de 110 € pour les maires ou présidents, les adjoints en chambre individuelle et 60 € en chambre à partager.
 - Informer par courrier l'ensemble de nos adhérents des modalités d'inscription au congrès et à la délégation avec coupon-réponse pour faire partie de la délégation à retourner impérativement avant le lundi 26 juin; toute demande survenant après cette date ne sera pas examinée.
- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté les modalités de la délégation pour le congrès des maires 2017 telles qu'énoncées ci-dessus**

JOURNEE DE L'ECHARPE 2017

Le Président informe les membres du conseil d'administration que la prochaine Journée de l'Echarpe se tiendra le **23 septembre 2017** et sera l'occasion de fêter les 30 ans de l'Association des Maires du Département du Territoire de Belfort.

Cette date anniversaire nous amène à dimensionner le projet à hauteur de l'évènement et c'est pour cette raison, que pour accueillir cette manifestation, le choix s'est porté sur l'ATRAXION à Andelnans.

Le thème de cette journée, on ne peut plus d'actualité « Et le maire dans tout ça ? » a été retenu.

Destinée aux élus du département, cette journée est l'occasion de rencontrer les partenaires de l'association en toute convivialité et d'échanger ensemble sur les diverses préoccupations qui animent les collectivités territoriales.

De nombreux exposants seront présents pour rencontrer, informer, et conseiller les élus de notre Département.

Des conférences et animations seront programmées.

Le président souhaite que ce salon soit un temps d'échanges, de partages, d'informations et d'expérience entre élus et partenaires.

Le président souhaite également qu'à l'occasion de ce trentième anniversaire un nouveau logo de l'AMD90 soit présenté.

Cette nouvelle identité visuelle permettrait une identification plus aisée de notre association et de notre département tout en confirmant le lien qui nous unit à l'AMF Paris sans toutefois compromettre notre indépendance.

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le programme de la Journée de l'Echarpe 2017 et validé le choix d'un nouveau logo : AMF90**

ANNUAIRE DES COLLECTIVITES

Suite aux réformes territoriales et leur impact sur notre département, il serait souhaitable que l'annuaire des collectivités soit réédité.

Présentation

L'Annuaire 2017 de l'AMD90 serait réalisé sur le même modèle que celui de 2014 : même esthétique, même choix de couleurs, même organisation... Hormis les mises à jour, quelques modifications ont été apportées :

- Modification de la page de couverture: pour ne pas le confondre avec les éditions précédentes.
- Ajout et suppression de certaines collectivités et établissements publics: d'après le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale voté en 2016.

Devis et édition

Un devis a été demandé à CFI Services, éditeur des premières éditions. Le coût s'élèverait à 6645€ hors taxe sans compter la réduction de 25% si nous ajoutons leur encart publicitaire.

Cet annuaire serait édité à 500 exemplaires afin de répondre à la demande.

Financement

Comme précédemment, les principaux partenaires de l'association ont été sollicités pour participer au financement de l'annuaire en échange d'un encart publicitaire (250€ pour un encart d'une ½ page ; 500€ pour une page complète).

Les partenaires sollicités sont :

- EDF
- ENEDIS
- COLAS
- La Mutame
- Crédit Mutuel
- La MAIF
- La CCI
- La CMA
- La Chambre d'Agriculture

Enedis et Mutame ont déjà choisi un encart à 500€.

Distribution

Une fois édité, l'annuaire sera distribué à toutes les collectivités du département et aux services de l'Etat. Le nombre d'annuaires distribués gratuitement par collectivité sera fonction de la taille de celle-ci (de 1 à 5 ; 10 pour Belfort). Les exemplaires seront soit envoyés, soit remis en main propre lors de la Journée de l'Echarpe ou déposés dans les boîtes aux lettres pour limiter les frais d'affranchissement.

Les mises à jour

Les modifications relevées sont transmises simplement par mail tous les trimestres. A l'utilisateur ensuite d'inscrire les changements à la main sur son exemplaire.

AGENCE REGIONALE DE SANTE

Le président présente aux membres du conseil d'administration un compte-rendu de sa rencontre avec Mme Véronique TISSERAND, déléguée départementale de l'ARS BFC du Territoire de Belfort, du 26 avril dernier.

Un projet régional de révision du zonage et de la politique régionale d'implantation des médecins est en cours d'élaboration.

L'ARS souhaiterait qu'une concertation avec les maires soit organisée pour évoquer cette thématique.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ne sont pas favorables à une telle rencontre et souhaite que l'ARS se mette en rapport directement avec les intercommunalités concernées par cette thématique.**

CDPENAF

Lors de la dernière Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, le seul surfacique des zones humides a été évoqué et surtout la nécessité de statuer sur l'adaptation d'un seuil départemental et sur des mesures compensatoires.

Etant donné l'importance des conséquences du choix du seuil, le président souhaite que la Direction Départementale des Territoires vienne à la rencontre des maires pour exposer la situation et les impacts avant que tout arrêté soit pris par le Préfet.

Cette rencontre pourrait se tenir le mercredi 07 juin à 18h à la Maison des Communes.

⇒ **Les membres du conseil d'administration sont favorables à la programmation de cette réunion d'information.**

QUESTIONS DIVERSES

Le président s'interroge si une rencontre multiconfessionnelle ne serait pas intéressante pour les maires. Cette rencontre avec les différents cultes pourrait se tenir à l'automne.

Le président souhaite recueillir les avis des membres du conseil d'administration sur ce sujet.

Les membres du conseil d'administration sont invités à se prononcer sur ce sujet sous un angle expressément religieux.

🙏🙏🙏🙏🙏

Belfort, le 31 mai 2017

Le Président,

Pierre REY



